



*Discours prononcé par Gérard Payer  
à Thetford Mines, Québec  
Le samedi, 3 août 1985*



*✪ À l'occasion des Retrouvailles Payer ✪*

*Publié avec la permission de Valérie Payeur*

**C**hers cousins,  
hères cousines,

Mes premiers mots seront pour féliciter et remercier les cousins Nelson et Yves Payeur d'avoir eu l'heureuse idée de nous rassembler aujourd'hui à Thetford pour honorer la mémoire de notre ancêtre Christophe Bayer, Payer ou Payeur et de tous les descendants qui ont porté la vie jusqu'à nous.

Je veux aussi remercier les cousins Nelson et Yves de me fournir l'occasion de vous communiquer les résultats de mes recherches aux archives, tant allemandes que canadiennes, au sujet de notre ancêtre Christophe. Je crois pouvoir ajouter des précisions intéressantes à ce que vous savez déjà par la tradition orale de la famille et par deux excellentes études où il est question de notre ancêtre, l'une par le docteur Arthur Caux, publiée en 1951 dans le Bulletin des Recherches historiques, et l'autre, par le généalogiste Roland-J. Auger, publiée en 1952 dans les Mémoires de la Société généalogique canadienne-française.

Permettez-moi tout d'abord de me présenter brièvement. Mon prénom est Gérard et j'écris mon nom Payer. Malgré l'absence de « u » dans mon nom, on m'appelle aussi souvent Payeur que Payer et il arrive aussi qu'on m'appelle Payé, expérience que j'ai connue durant les cinq ans et demi que j'ai passés dans l'armée au cours de la Seconde Guerre mondiale. Je descends de Louis, fils de Christophe, par un deuxième Louis, fils du premier Louis, par William, fils de ce deuxième Louis, et par mon père Louis, fils de William. Je suis donc la cinquième génération née au Canada.

Je me propose de vous raconter aussi brièvement que possible ce que je sais de l'histoire de notre ancêtre, de sa famille, de la région de l'Allemagne où il est né, des circonstances qui l'ont amené au Canada, du régiment avec lequel il a servi pendant 6 ans et demi, de son établissement à Saint-Gilles en 1783, de son mariage avec Marie-Madeleine Gendreau en 1786, de la vie laborieuse des époux et de leur mort à quelques semaines d'intervalle à l'automne de 1838.

Corrigeons tout de suite une erreur qu'on trouve dans les écrits de tous ceux qui jusqu'ici ont parlé de notre ancêtre. Christophe ne portait pas également le nom de Conrad. Cette erreur provient d'une note contenue dans l'Histoire de la Seigneurie de Lauzon de J.-Emond Roy. Dans cette note, on trouve le nom de Conrat Beyer parmi ceux des 15 colons d'origine allemande à qui le seigneur Alexandre Fraser ordonne de préparer des titres de concession, le 14 octobre 1783. Il s'agit, bien sûr, de notre ancêtre Christophe, mais c'est la mention qui lui attribue le nom de Conrat. Quelques pages plus loin dans la même Histoire de la Seigneurie de Lauzon, on trouve le nom de Christophe Bayer parmi ceux qui apparaissent dans un acte d'accord passé devant notaire, en 1791, en vue de la construction du premier chemin reliant Saint-Gilles à Saint-Nicolas. Comme nous le verrons plus loin dans son acte de baptême, Christophe avait bien un second prénom, mais c'était celui de Johann et non pas celui de Conrad.



*Discours prononcé par Gérard Payer  
à Thetford Mines, Québec  
Le samedi, 3 août 1985*



*✧ À l'occasion des Retrouvailles Payer ✧*

Il est amusant de noter dans les registres de l'Église luthérienne en Allemagne que les petits garçons ont presque tous Johann (Jean) comme premier prénom, et les petites filles celui d'Anna, tout comme chez nous au Canada français, les enfants étaient tous jusqu'ici de petits Joseph et de petites Marie. Selon son acte de naissance, Christophe n'avait que 21 ans au moment où il s'est enrôlé en février 1777. Ses documents militaires lui donnent 25 ans à ce moment-là et dans une liste en date du 22 octobre 1781, il est dit âgé de 28 ans. Il y a lieu de supposer que pour une raison ou une autre, Christophe a jugé utile d'ajouter trois ou quatre années à son âge réel.

Le dossier militaire de Christophe nous apprend qu'à 21 ans, il était déjà tisserand de soie. Ceci nous amène à parler de la ville de Hanau et d'une industrie qui y est florissante depuis trois siècles, l'industrie de l'orfèvrerie et de tissus somptueux, apportés par les huguenots français chassés de France par la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que Christophe ait appris le métier de tisserand de soie.

Hanau est une petite ville de 50 000 habitants, sise sur la rivière Main à quelques kilomètres de Francfort. À l'époque, elle faisait partie du landgraviat de Hesse-Cassel. La région de Hanau était administrée par le prince héritier du landgrave, qui portait le titre de comte de Hanau et avait une petite armée à lui.

À la suite de la révolte des colonies de la Nouvelle-Angleterre contre la mère-patrie, de la proclamation de leur indépendance et de l'invasion du Canada en 1775, l'Angleterre dut faire diligence pour lever les troupes supplémentaires qui lui permettraient de dompter les révoltés, de chasser l'envahisseur du Canada et d'empêcher les Canadiens d'écouter les sirènes venues du sud. Le temps pressait et il fallait trouver des soldats déjà entraînés.

Les petits princes allemands, qui étaient tous plus ou moins cousins du Hanovrien qui gouvernait l'Angleterre sous le nom de George III, avaient des soldats inemployés depuis la fin de la guerre de Sept-Ans. En juin 1776, quelques 4000 de ces soldats arrivaient à Québec et s'ajoutaient à la petite garnison anglaise, qui tenait toujours, pour refouler les Américains jusqu'aux Trois-Rivières d'abord, jusqu'à Montréal ensuite, et par le Richelieu jusqu'à Ticonderoga, au sud du lac Champlain. Parmi les troupes allemandes arrivées en 1776, il y avait le régiment de Chasseurs d'élite du comte Hanau, appelé Régiment du Prince héritier.

La saison était avancée, on s'arrêta à Ticonderoga et le général Carleton ramena ses troupes au Canada en laissant une faible garnison à cet endroit. Mais le ministère de la guerre anglais se mit à l'œuvre pour préparer une nouvelle offensive sous un nouveau général pour l'année suivante. En vue de cette campagne, le comte Hanau leva, dès le début de 1777, un nouveau régiment de chasseurs dans lequel Christophe s'enrôla le 4 février.

Le nouveau Corps des Chasseurs de Hanau, commandé par le lieutenant-colonel Charles de Creuzbourg, quitta Hanau à la fin de mars et s'embarqua le 1er avril sur des navires fluviaux dans le petit port d'Offenbach, sis à côté de Hanau sur la rivière Main. On descendit la rivière Main et le Rhin jusqu'à son embouchure, à Hellevoetsluis, en Hollande, où l'on arriva le 16. Le 3 mai, après avoir traversé la mer du Nord, le régiment s'embarque pour l'Amérique à Plymouth, en Angleterre. Le 17 juin, on arrive aux Bancs de Terre-Neuve et le 12 juillet, on est à Québec. Sans s'arrêter, le régiment poursuit sa route, passe à Montréal le



*Discours prononcé par Gérard Payer  
à Thetford Mines, Québec  
Le samedi, 3 août 1985*



*∞ À l'occasion des Retrouvailles Payer ∞*

4 août et arrive à Oswego, sur le lac Ontario, le 3 septembre. Tout un voyage, n'est-ce pas, depuis Hanau?

Les Chasseurs de Hanau ont mission d'appuyer un détachement commandé par le lieutenant-colonel Barry St-Léger qui est chargé de se rendre, par la vallée de la rivière des Mohawks, jusqu'à Albany, sur la rivière Hudson, où il doit rencontrer le corps d'armée principal, commandé par le général Burgoyne, qui s'avance par le Richelieu, le lac Champlain et la rivière Hudson.

Les choses ne tournèrent pas comme prévu, Barry St-Léger fut défait par les Américains à une faible distance d'Oswego et dut rebrousser chemin. Il est peu probable que les Chasseurs de Hanau n'aient participé à aucun engagement important. La colonne qui s'avançait par le lac Champlain n'eut pas un meilleur sort et, le 17 octobre, Burgoyne dut capituler d'une façon peu honorable à Saratoga. Les combattants qui n'avaient pas été faits prisonniers revinrent au Canada et y demeurèrent jusqu'au traité de paix en 1783. Les prisonniers prirent le chemin des régions contrôlées par Washington.

Les troupes allemandes revenues au Canada durent cantonner dans diverses paroisses des deux côtés du Saint-Laurent. Le Corps des Chasseurs de Hanau séjourna surtout dans la région de Montréal, alternativement sur la Rive-Nord et la Rive-Sud, sauf durant l'hiver de 1780-1781 où il fut éparpillé dans la région de Québec. La compagnie colonelle, dont faisait partie Christophe, séjourna à St-Thomas de Montmagny. Le séjour de Christophe à cet endroit pourrait facilement expliquer qu'il soit allé chercher sa femme à Montmagny cinq ans plus tard. Par la suite, le régiment passa deux années sur la Rive-Sud en face de Montréal, à Laprairie et à Longueuil, avant de s'embarquer pour l'Allemagne au début d'août 1783, en laissant ici Christophe et 332 de ses compagnons qui avaient décidé d'élire domicile au Canada.

En octobre 1789, Christophe était au nombre des 15 colons allemands qui obtenaient des concessions de terre du seigneur Saint-Gilles de Beauvillage. Christophe obtint les lots 14, 15 et 16 au nord-ouest de ce qui devint plus tard le chemin Craig. Il devait défricher un arpent carré chaque année et payer une rente annuelle de trois livres tournois et trois sols de cens au seigneur.

Il dut faire diligence et défricher plus vite qu'exigé, tout en bâtissant une maison habitable, car moins de trois ans plus tard, le 24 juillet 1786, il épousait Marie-Madeleine Gendreau en l'Église anglicane Sainte-Trinité à Québec. L'acte de mariage est couché en ces termes :

*« Christophe Bayard, cultivateur, célibataire de la paroisse Saint-Gilles, et Mary Gendro, célibataire de la paroisse Saint-Thomas, ont été mariés en cette église par licence ce vingt-quatrième jour de juillet de l'an mil sept cent quatre-vingt-six par moi, David Francis de Montmolin, recteur. »*

Il s'agit bien là, sans aucun doute, du mariage de Christophe Bayer, de Saint-Gilles, et de Marie-Madeleine Gendreau, originaire de Montmagny selon la tradition familiale, et d'un mariage qu'on avait longtemps cherché en vain dans des registres catholiques. Le ministre anglican, qui était un Suisse francophone, a écrit les noms tels qu'il les a entendus prononcer.



*Discours prononcé par Gérard Payer  
à Thetford Mines, Québec  
Le samedi, 3 août 1985*



*∞ À l'occasion des Retrouvailles Payer ∞*

L'acte ne dit pas de qui Marie-Madeleine Gendreau était la fille. Il faut donc procéder par déduction pour déterminer son ascendance la plus probable. Dans son acte de sépulture en date du 7 octobre 1838, elle est dite âgée de 80 ans. Après avoir recensé toutes les Marie-Madeleine Gendreau qui pouvaient vivre à Montmagny à cette époque, il faut arriver à la conclusion qu'il ne peut s'agir que de la Marie-Madeleine Gendreau, fille de Jean-Baptiste-Pierre et de Madeleine Prou, née à Montmagny le 30 janvier 1757.

Un Jean-Baptiste-Pierre Gendreau, fils du même couple, vint plus tard s'établir à Saint-Gilles, près de sa sœur et de son beau-frère. Il est parrain de Joseph-Toussaint, fils de Christophe et de Marie-Madeleine, baptisé le 8 novembre 1793. Marie-Madeleine sera par la suite marraine d'un fils de ce Bénoni. Autant de coïncidences qui confirment l'ascendance que nous attribuons à Marie-Madeleine Gendreau.

Les Chasseurs de Hanau ont passé l'hiver de 1780-1781 à Saint-Thomas de Montmagny. Les soldats étaient en général logés par groupes de deux ou trois chez l'habitant. Il est fort possible que Christophe ait alors connu Marie-Madeleine Gendreau qui avait 24 ans et qu'il soit retourné la chercher plus tard, quand il fut en mesure de faire vivre une femme.

Le mariage à l'Église protestante et la foi luthérienne de l'époux n'empêchèrent pas les enfants d'être tous baptisés à l'Église catholique de Saint-Nicolas. Le père luthérien est souvent présent au baptême de ses enfants. Il n'y avait pas de chemin carrossable entre Saint-Gilles et Saint-Nicolas avant 1792 : selon la tradition familiale, Christophe aurait porté lui-même sur son dos ses premiers enfants au baptême à l'Église catholique.

Selon mon grand-père William, Christophe disait souvent à sa femme à propos de ses enfants : « fais-en de bons catholiques ou j'en ferai de bons protestants. » Le pasteur luthérien de Rückingen, à qui je citais ces paroles en a paru fort amusé. Des onze enfants qui naquirent, huit atteignirent l'âge adulte, devinrent de bons citoyens et firent souche.

Le fait que Christophe n'ait pas voulu se convertir au catholicisme, tout en respectant pleinement la foi catholique de son épouse, prouve une grande honnêteté et une grande délicatesse d'âme. Son premier testament, fait le 2 octobre 1815, par lequel il institue sa femme sa légataire universelle, proclame ses sentiments religieux, son grand amour et son grand respect pour sa femme. On peut voir également une marque du grand attachement qu'il portait à Marie-Madeleine dans le fait qu'il n'a pu survivre plus que quelques semaines à son épouse inhumée le 7 octobre 1838 à l'âge de 80 ans. Christophe aurait alors 92 ans. Malgré mes nombreuses recherches, il m'a été impossible jusqu'ici de retracer l'acte de sépulture de Christophe.

La seule indication de son décès est contenue dans une procuration en date du 28 février 1839 donnée à Louis par ses frères et sœurs et leurs conjoints pour collecter les sommes à eux revenant de la succession de feu Christopher Payer et de dame Marie-Madeleine Gendreau, leur père et mère, beau-père et belle-mère, étant tous deux décédés l'automne dernier de l'année de Notre Seigneur mil huit cent trente-huit.

Dans son testament en date du 8 janvier 1824 instituant sa fille Marguerite sa légataire universelle, Christophe demande à être enterré dans le cimetière des protestants en la ville de Québec. Il m'a été impossible de trouver sa sépulture dans aucun des registres protestants de la ville de Québec. On ne la trouve pas non plus dans les registres



*Discours prononcé par Gérard Payer  
à Thetford Mines, Québec  
Le samedi, 3 août 1985*



*∞ À l'occasion des Retrouvailles Payer ∞*

protestants de Saint-Gilles ou de la Rive-Sud. J'ai dû finalement me rendre à l'évidence et accepter la solution la plus plausible. Il existait en 1838 une chapelle protestante et un cimetière protestant à Saint-Gilles, mais il n'y avait pas de ministre résidant. Comme cela se faisait souvent dans les paroisses où il n'y avait pas de pasteur résidant, on a dû inhumer le défunt sans cérémonie dans le cimetière protestant de Saint-Gilles, et on a oublié de demander au ministre protestant de dresser un acte de sépulture. Ceci est d'autant plus probable qu'il n'y ait aucune propriété à transférer, attendu que le testament de 1824 avait fait l'objet d'une cession en bonne et due forme en date du 25 avril 1831.

Je suis convaincu que tout comme Marie-Madeleine repose dans le cimetière catholique de Saint-Gilles, Christophe repose dans le cimetière protestant de Saint-Gilles. Tournons nos pensées avec reconnaissance et respect vers les tombes de ces deux Êtres admirables qui ont jeté dans notre coin de pays une riche semence qui a fleuri à la grandeur de l'Amérique du Nord, si l'on en croit la variété des lieux de résidences qu'affichent les centaines de Payer ici réunis. Peut-on douter de la richesse de cette semence, quand on promène son regard sur tout le beau monde ici rassemblé? Si vous souriez, c'est sûrement de satisfaction et de fierté.

*Discours tel que prononcé par Gérard Payer en 1985*

*Il est à noter, que 15 ans après l'écriture de ce texte par M. Payer, les recherches par certains membres de la famille ont finalement porté fruits. En effet, tel que demandé dans son testament, tout porte à croire que Christophe fut bel et bien enterré dans la ville de Québec, soit dans le cimetière St. Matthew's.*

*Malgré certaines différences, tel son âge, tout porte à croire qu'il s'agit bel et bien de Christophe Bayer. L'acte de sépulture est rédigé ainsi :*

*« Christophe Pair du district de Québec, cultivateur, et 88 ans, est décédé le treizième jour de novembre, et fût inhumé le troisième jour de décembre de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent trente-huit, par moi, W. Chaderton, Pasteur de la Chapelle St. Peters. »*